

# Normes de publication pour les actes du colloque « La peinture murale antique : méthodes et apports d'une approche technique » de Louvain-la-Neuve

Date de remise des textes : 30 novembre 2017

Longueur des textes : 40 000 caractères, espaces compris

Nombre d'images : 10, en couleur ou en noir et blanc, d'une qualité minimale de 300 dpi

Chaque envoi comprendra

- le **texte en word** comprenant : titre, prénom et nom des auteurs, statuts et adresse mail des auteurs, 5 à 10 mot clés, un résumé dans la langue de l'article et un en anglais, texte et bibliographie ;
- un **dossier avec les illustrations** en format original et comportant le numéro de figure comme nom de fichier ;
- les **légendes des figures** en un fichier word.

Envoyer les articles en utilisant de préférence **WeTransfer** à l'adresse [paolo.tomassini@uclouvain.be](mailto:paolo.tomassini@uclouvain.be)

## 1. Le texte

### ***Corps de texte***

Le texte est saisi **sans mise en page**, sans feuille de style, avec les **notes infrapaginales en numérotation automatique et continue**.

Police et dimensions : **Times New Roman** : texte en **12 pt**, interligne **1,5 pt** ; notes en **10 pt**, interligne **1 pt**.

### ***Notes de bas de page***

- **Notes automatiques** en utilisant la fonction "Insérer une note" dans Word, au format 1, 2, 3.
- En limiter le nombre et la longueur.

### ***Appels de figures dans le texte***

Intégrer dans le texte les appels aux figures sous la forme : **(fig. + espace + numéro) : (fig. 1) ; pour plusieurs figures, utiliser l'abréviation figg., exemple : figg. 2-3.**

### ***Appels bibliographiques***

Les appels bibliographiques sont renvoyés en **note de bas de page** et non entre parenthèses dans le texte. Ils se font sous la forme **Auteur + année, pagination**. Pour un auteur : **Lelièvre 2008, 45**.

Pour deux auteurs (utiliser « & » et non « et ») : **Dupont & Martin 2014**.

Pour trois auteurs et plus : **Durand et al. 2016**.

Dans le cas de sources anciennes, s'il s'agit de références courtes, il sera possible de les laisser entre parenthèses dans le texte. Ex. **Comme le dit Tacite (Ann., 13.49.1), ...**

Les **numéros de pages ne sont pas précédés de p.**, sauf s'il y a risque de confusion avec un numéro de figure. **Allag 2010, fig. 36 et p. 42.**

## **2. Bibliographie**

Veillez au bon respect des normes bibliographiques. **Les bibliographies comportant trop d'erreurs ou qui n'auront pas été mises aux normes seront retournées aux auteurs avant toute relecture.**

- Pour les auteurs, mentionner la **seule initiale du prénom (Claude ou Christophe seront mentionnés C. et non Cl. ou Chr.)**. S'il y a plusieurs prénoms, séparer les initiales par un espace. Citation de plusieurs auteurs : on séparera les divers auteurs par une virgule ; à partir du deuxième auteur on mettra l'initiale du prénom avant le nom ; le dernier auteur de la série sera annoncé par "et" : **Dupont, J., A. Martin et C. Petit**.
- On respectera les **normes typographiques de la langue** dans laquelle est écrit l'article, et **les lieux d'édition seront dans la langue de l'article** également (ex. **Londres, Rome pour un article en français, Londra, Roma pour un article en italien et London, Rome pour un article en anglais**). Deux lieux d'édition seront séparés par un trait d'union sans espace.
- Pour les titres anglo-saxons, on mettra systématiquement une majuscule à l'initiale des mots, sauf pour les mots-outils.

Exemples généraux :

- Dupont, D., J. Durand, N. Tran et A. Martin, éd. (1996) : *Les exemples de présentation*, Bordeaux.
- Kornemann, E. (1933) : *RE*, 16, s.u. Municipium, col. 570-638.
- Bryce, T. R. and J. Zahle, ed. (1986): *The Lycians*, I, Copenhague.

Dans la note de bas de page mettre :

- Dupont *et al.*, éd. 1996. [plus de deux auteurs, utiliser *et al.*]
- Bryce & Zahle, éd. 1986. [dans le cas de deux auteurs, utiliser le &]

### Citation à l'intérieur d'un collectif

- Carradice, I., éd. (1987) : *Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires*, BAR International Series, 343.  
Kagan, J. H. (1987) : "The Decadrachm Hoard : Chronology and Consequences", in : Carradice 1987, 21-37.

Dans la note de bas de page mettre :

- Kagan 1987. On ne précisera les pages, sans indiquer le "p. ", que si une partie de l'article est cité : Kagan 1987, 24-25.

### Citation de traduction ou réédition tardives

Placer la date de première publication entre crochets droits et ordonner la référence ainsi :

- Rostovtzeff, M. I. [1926] (1988) : *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, trad. fr. d'après la 2e édition anglaise de 1957 (1re éd. Oxford, 1926), Paris.
- Weber, M. [1909] (1998) : *Économie et société dans l'Antiquité*, précédé de *Les causes sociales du déclin de la civilisation antique*, traduction française d'après la 3e édition allemande de 1909, Paris.

Dans la note de bas de page mettre :

- Weber [1909] 1998.

### Articles dans une revue

Les revues seront citées en italiques, suivi d'une virgule puis de la tomais en chiffre arabe :

- de Pury-Gysel, A. (2007) : "Le verre d'époque romaine (Ier-IVe siècles p.C.) et un vase en cristal de roche provenant des fouilles de la Place Camille-Jullian à Bordeaux", *Aquitania*, 23, 57-101.
- Dasen, V. (2003) : "Les amulettes d'enfants dans le monde gréco-romain", *Latomus*, 62, 275-289.

Si deux années, répéter la totalité des chiffres : 22-23 et non 22-3 ; 1982-1983 et non 1982-83.

### Collections

Les collections seront citées en droit, sans virgule entre le nom et la tomais :

- Ausonius Scripta Antiqua 25
- Gallia Suppl. 6
- Rebourg, A. (1994) : *Saône-et-Loire*, CAG 71/4, Paris. [ici en note, on citera : Rebourg 1994]

## Colloques

Les colloques seront cités en italiques, à la suite du titre du volume, après une virgule, avec la mention du lieu et de la date entre virgules :

- Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer, éd. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, tome 1, *Actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny*, Mémoire 34, Chauvigny.
- Besombes, P.-A. (2005) : "Les ateliers de Nîmes et de Lyon sont-ils des ateliers militaires ?", in : *XIII Congreso Internacional de Numismática, Madrid-2003*, Madrid, 975-977.

Pour les actes AIPMA et AFPMA, l'appel bibliographique sera AIPMA année ou AFPMA année (pour les actes jusqu'en 2011) puis Pictor numéro. **(voir abréviations bibliographiques ci-jointes)**

En bibliographie, la référence sera développée comme suit :

- AIPMA (2007) : Guiral Pelegrín, C., dir. : *Circulación de temas y sistemas decorativos en la pintura mural antigua. Actas del IX Congreso Internacional de la AIPMA, Zaragoza-Calatayud, 21-25 septiembre 2004*, Saragosse.
- AFPMA (2012) : Fuchs, M. E. et F. Monier, dir. : *Les enduits peints en Gaule romaine : approches croisées. Actes du 23e séminaire de l'AFPMA, Paris, 13-14 nov. 2009*, RAE suppl. 31, Dijon.
- Pictor 1 : Boislève J., A. Dardenay et F. Monier, dir. (2012) : *Peintures murales et stucs d'époque romaine. Révéler l'architecture par l'étude du décor. Actes des 24e et 25e colloques de l'AFPMA, Narbonne, 12 et 13 octobre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011*, Pictor 1, Bordeaux.

## Thèses et travaux

Les travaux universitaires seront cités en minuscule, suivi du nom de l'université et son lieu :

- Lepetz, S. (1995) : *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, thèse de doctorat, université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

### 3. Règles typographiques

Les règles typographiques à utiliser dépendent de la langue choisie, français, italien ou anglais.

#### **Majuscules**

- Elles doivent être accentuées : **É, À ou Î**.
- Les sigles restent en majuscules et sans point : **CNRS, AIPMA...**

#### **Italiques**

- **cf., infra, supra, sq., a fortiori, a priori, a contrario** restent en caractères droits.
- **id., ibid., in fine, in extenso, et al., passim, contra, s.u.** sont en italiques.
- Mettre **c.** (pour *circa*) pour une date incertaine. Il sera suivi d'un espace : c. 45

#### **Dates**

- Français : **42 a.C. et 75 p.C.** (et non av. J.-C. et ap. J.-C.).
- Italien : **42 a.C. et 75 d.C.**
- Anglais : **42 BC et 75 AD**
- Le **15 mars**, et non le 15 Mars, ni le 15/03.

#### **Siècles**

- Français : **1<sup>er</sup> siècle, II<sup>e</sup> siècle** (et non 1er, IIème)
- Italien : **I, II sec.**
- Anglais : **1st c., 2nd c., 3rd c., 4th c.**, etc.

#### **Chiffres et nombres**

Les chiffres et les nombres sont écrits **en toutes lettres** sauf lorsqu'il s'agit de mesures ou de dates.

### 4. Illustrations

L'ouvrage sera en A4 soit 21 x 29,7 cm. Le pavé utile pour vos illustrations en planche sera au maximum de 17 x 24,60 cm. Toutes les illustrations ne peuvent être éditées en pleine page au sein d'un article. Inutile donc de monter toutes vos figures en planches A4.

Pour les actes de colloque, le nombre d'illustrations est limité à **10** par article pour les **communications** et les **posters**.

- Tableaux et graphiques sont considérés comme des figures et donc numérotés comme tel.
- **Résolution 300 dpi à la taille minimale souhaitée** pour l'impression (à cette résolution, les documents fournis ne pourront être augmentés en taille).

- Les illustrations seront fournies au format **TIFF**. Les documents en couleur devront être **en CMYK** (Cyan, Magenta, Yellow, Black) plutôt qu'en RGB (Red, Green, Blue).
- Éviter de créer des cadres.
- Les illustrations comportant du texte doivent être fournies dans **un format où les polices sont accessibles pour d'éventuelles corrections ou uniformisations, c'est-à-dire en .ai ou .drw**.

### ***Légendes et crédits***

Dans la légende, vous aurez indiqué les crédits en respect du code de la propriété intellectuelle (**le nom de l'auteur du document est obligatoire** (cliché, dessin,...), ou d'après + appel bibliographique, N° de figure et de page,...) :  
Ex. : **Fig. 2. Détail du motif d'oiseau (cl. A. Dupont, Inrap)**.

Tous les documents publiés doivent être **libres de droit**. L'auteur se charge, si nécessaire, de s'acquitter de ces droits, afin d'être parfaitement en règle. **L'auteur est seul responsable du bon respect du code de la propriété intellectuelle** pour les documents qu'il fournit.

### ***Quelques règles impératives***

- **Préférer toujours des clichés du matériel archéologique à des versions infographiques colorées.** Il est important de donner à voir l'objet archéologique et l'aspect réel de l'enduit.
- Pour les photos des fragments et plaques, **le détourage doit conserver les mortiers**.
- **L'échelle est indispensable.** Intégrez **uniquement des échelles graphiques** proportionnées par rapport à l'image ou à la photo. Ne mentionnez pas d'échelle textuelle (sous la forme 1:100 ou 1/100e), ni sur l'image ni dans la légende.
- Dans le cas des restitutions de décors, il est indispensable de **faire figurer dessins ou photos des fragments** permettant de voir sur quels éléments est construite la restitution et ainsi juger de sa fiabilité.
- Recadrer les photos sans en diminuer la résolution.

### ***Dessins et plans***

- **Couleur** : le trait de contour doit être **100 % noir** et de taille **0,25 pt**. Les grisés ne pourront pas aller en dessous de 0,15 pt au risque de ne pas être clairement visibles au moment de l'impression finale.
- **Plans** : Vérifiez que le **nord** et l'**échelle** sont indiqués ; que la **taille des caractères** est harmonieuse et suffisamment claire, même en cas de réduction.
- **Tableaux et diagrammes** : **seulement sous Word** ; merci de convertir les fichiers Excel sous ce logiciel.